

---

Sissouan n'avaient donc plus le droit de se dire *Rois de TOUS les Arméniens*. La seule raison que je trouve pour qu'ils aient pu conserver cette appellation, c'est que le Roi de Sissouan était le seul roi de nationalité arménienne ou parce qu'il était fait mention de lui, avec le *Catholicos de tous les Arméniens*, dans les offices de l'Église.

Il faut convenir cependant, que Léon et ses successeurs se crurent non seulement roi des Arméniens du pays de Sissouan mais de ceux aussi qui se trouvaient dispersés dans les provinces et les pays voisins des Princes occidentaux, de Chypre et de la Syrie. Et nous voyons même, en revanche, les Arméniens de ces divers pays, appeler, le Roi de Sissouan, dans leurs chroniques, *notre Roi*, ou le *Roi des Arméniens*. A ce point de vue, les principaux centres de colonies ou communautés arméniennes, sur lesquels rejaillissent les rayons de la Couronne royale de Sissouan, étaient:

1. *Jérusalem* où les Arméniens étaient en grand nombre avant l'arrivée de la première Croisade, sous le grand Grégoire le Martyrophile. Outre les historiens de notre nation, les chroniques occidentaux et les Assises de Jérusalem attestent qu'il y avait à Jérusalem beaucoup d'Arméniens et qu'au milieu du XII siècle ils y possédaient un hôpital, toute une rue ou quartier qu'on appelait *Ruga Armenorum*, citée dans les documents des Archives, en 1222. (Böhmer II, 142).

2. *Antioche* et ses environs, où avant et depuis l'arrivée des Croisés et sous le gouvernement des Princes, il y avait un grand nombre d'Arméniens.

3. *Ptolémaïs* ou S. Jean-d'Acre, la première ville comme entrepôt commercial et garnison des Occidentaux après la prise de Jérusalem par Saladin. Les Arméniens y possédaient un hospice vers le milieu du XII siècle, que le Roi Gui de Lusignan donna aux Templiers en 1190. En 1248, il y résidait encore beaucoup de nos compatriotes, cela est attesté par leur *Bailli* qu'ils y avaient, quoique celui-ci portât un nom étranger; il s'appelait Guiscard.

4. *Césarée de Palestine*, où se trouvait, au milieu du XII siècle, un grand nombre d'Arméniens dont il est fait mention dans les Assises de Jérusalem. (Beugnot, les Assises de Jérusalem, II, 511, 528).

5. *Tyr* et *Sidon*, où des nobles Arméniens s'allièrent avec les Princes de ces villes encore indépendantes. Comme Fimie, fille de Héthoum I, qu'épousa Julien, Seigneur de Sidon ou Saïd; Zabel, fille de Léon II, avec laquelle se maria Amaury, frère du Roi de Chypre, ensuite bailli de cette Ile.

6. *Karak* ou *Grag* et *Schaubak* ou *Monreal*, les principales des sept forteresses du royaume de Jérusalem, voisines de l'Égypte, de l'Arabie, du Désert et de la Mer. Il y avait là une colonie arménienne, dont nous possédons un Ménologue qui se trouve aujourd'hui à Etchemiadzine et qui fut écrite au Couvent de Trazargue en 1316. Ce livre a été donné à l'Église S. Georges de Karak, en 1330, par Léon IV.

Laissant de côté tous les autres endroits de moindre importance de cette région, nous citerons:

7. *Chypre*, qui mériterait un chapitre à part, tant cette île est pleine des souvenirs et des établissements des Arméniens. Nous laissons cette tâche aux curés de l'Église, qui y existe encore et est officié de nos jours. Nous dirons seulement que la plus grande colonie des Arméniens s'y trouvait entre le XII et le XV siècle, lors de la fondation de deux sièges épiscopaux arméniens à Famagoste et à Nicosie. Le premier n'eut qu'une courte durée, le se-